

Qu'est-ce que l'évaluation ?

Le suivi, l'évaluation et l'audit sont trois processus souvent mal compris et souvent confondus d'une manière ou d'une autre. Le suivi et l'évaluation sont souvent présentés ensemble et bien qu'il s'agisse de deux processus intimement liés qui partagent le même objectif, le suivi et l'évaluation sont fondamentalement deux processus différents, qui présentent des différences du point de vue de leur portée et de leur approche, et en ce qui concerne les responsables de la conduite des activités concernées.

Testez vos connaissances !

Lisez la description et essayez de deviner le processus (cliquez sur « + » pour découvrir la réponse)

Essayez de deviner quelle définition décrit chaque processus :

A. Évaluation B. Audit C. Suivi

Inspection officielle des comptes et des performances d'une organisation

B - Audit (organisme indépendant)

Processus continu de contrôle de la mise en œuvre de la politique par le biais des intrants, des actions et des résultats afin d'orienter et d'adapter la politique à un contexte en constante évolution

C - Suivi (organisme d'exécution)

Concerne l'évaluation de la politique 1. Pertinence et cohérence 2. Efficacité et efficience 3. Résultats et impacts et leur durabilité 4. Complémentarité et valeur ajoutée

A - Évaluation (organisme indépendant)

Les **audits** sont des inspections officielles et indépendantes des comptes et des performances d'une organisation. Un audit financier examine si les documents financiers de l'organisation donnent une représentation juste et précise des transactions qu'ils prétendent représenter. Un audit de

performance est une évaluation indépendante des opérations d'une entité afin de déterminer si les programmes ou fonctions spécifiques fonctionnent comme prévu pour atteindre les objectifs fixés.

Le **suivi** est un examen exhaustif et régulier des ressources, des réalisations et des résultats des interventions publiques. Le suivi se fonde sur un système d'information systématique comprenant des rapports, des examens, des bilans, des indicateurs, etc., obtenus principalement auprès des opérateurs. Il relève généralement de la responsabilité des acteurs qui mettent en œuvre les différentes mesures politiques.

L'**évaluation** est le processus consistant à évaluer les interventions en fonction de leurs résultats, de leurs impacts et de la mesure dans laquelle elles répondent aux besoins qu'elles souhaitent résoudre. L'évaluation permet de découvrir et de comprendre dans quelle mesure et pourquoi les changements observés peuvent être attribués aux interventions de la politique. Pour ce faire, les évaluations utilisent non seulement des données de suivi, mais aussi de nombreuses autres sources de données supplémentaires qui peuvent ensuite être analysées à l'aide de différentes méthodes quantitatives et qualitatives afin de mieux comprendre les programmes et leurs impacts. Les évaluations peuvent également comprendre des analyses approfondies ou des études de cas de la situation afin de permettre une meilleure compréhension de la politique dans une situation et un contexte particuliers.

L'évaluation relève de la responsabilité des évaluateurs, qui sont indépendants des organismes de mise en œuvre. Les évaluations portent sur l'efficacité, l'efficience, la cohérence et la pertinence d'une intervention.

- La **pertinence** peut s'entendre comme la mesure dans laquelle les objectifs d'une intervention sont pertinents par rapport aux besoins, problèmes et questions. Les questions de pertinence sont particulièrement importantes dans l'évaluation ex ante, car l'accent est mis sur la stratégie choisie ou sa justification.
- La **cohérence** peut être perçue comme la mesure dans laquelle une complémentarité ou des synergies peuvent être identifiées dans une intervention et par rapport à d'autres interventions.
 - La **cohérence externe** est atteinte lorsqu'il y a une considération appropriée entre les objectifs d'une intervention et ceux des autres interventions qui interagissent avec elle.
 - La **cohérence interne** est atteinte lorsqu'il existe une considération appropriée entre les différents objectifs d'une même intervention. La cohérence interne implique l'existence d'une hiérarchie des objectifs, les objectifs inférieurs contribuant logiquement aux objectifs supérieurs.
- L'**efficacité** peut s'entendre comme la mesure dans laquelle les objectifs poursuivis par une intervention sont atteints.
- L'**efficience** peut être interprétée comme la recherche de la meilleure relation entre les ressources employées et les résultats obtenus dans la poursuite d'un objectif donné par le biais d'une intervention. L'efficience répond à la question de savoir si des effets supplémentaires auraient pu être obtenus avec le même budget ou si les mêmes effets auraient pu être obtenus à un coût moindre.